



BUREAU de l'ENVIRONNEMENT PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon

Service Aménagement

Division Évaluation Environnementale

Réf. Chr : 413/15

Nos réf.: 2015-001735

Affaire suivie par: Pierre DROSS

pierre.dross@developpement-durable.gouv.fr **Tél.** 04 34 46 66 86 - Fax : 04 67 15 68 12 Montpellier, le

2 1 DEC. 2015

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Préfet de l'Hérault Bureau de l'environnement 34 place des Martyrs de la résistance 34062 MONTPELLIER Cedex 2

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

Projet d'installation de fabrication de films adhésifs destinés à la découpe assistée par ordinateur (DAO) déposé par HEXIS S.A., à FRONTIGNAN

Par courrier reçu le **19/10/2015**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier Installation de fabrication de films adhésifs destinés à la découpe assistée par ordinateur (DAO) déposé par HEXIS S.A..

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prend la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation, Chef du Service Agéracement

n Emmanuel BOUCHU

34064 Montpellier cedex 02